

# Le PLR veut abolir la pénalisation du mariage avec un contre-projet à l'initiative PDC

Berne, le 20 mai 2014

## Communiqué de presse

### Le PLR veut abolir la pénalisation du mariage avec un contre-projet à l'initiative PDC

L'imposition individuelle reste le système le plus simple et le plus équitable

---

**Aucune forme de la vie en couple ne doit être fiscalement défavorisée. L'initiative du PDC « Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage » va donc dans le mauvais sens. Chacun doit être imposé séparément, en fonction de ses capacités économiques, indépendamment de la forme de vie choisie. Pour cela, il n'existe qu'une seule manière de procéder, soutenue par le PLR. Les Libéraux-Radicaux depuis des décennies : l'impôt individuel. Grâce au contre-projet déposé par le PLR devant la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N), cette dernière veut à son tour abolir la pénalisation du mariage, tout en restant sur une voie libérale.**

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux prend acte avec satisfaction de la décision de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) d'accepter le contre-projet de la députation PLR. Ce dernier ne remet pas en question le mariage traditionnel, mais il permettrait de supprimer la pénalisation fiscale des couples mariés, tout en restant sur une voie libérale.

### Le seul système équitable est l'imposition individuelle

Premièrement, grâce cette contreproposition, une évolution vers le seul système équitable, soutenu par le PLR depuis des décennies, c'est-à-dire l'imposition individuelle, serait toujours possible. Deuxièmement, cela supprimerait la définition du mariage dans la Constitution exigée par le texte de l'initiative du PDC.

### Rendre possible la conciliation de la vie privée et professionnelle

Seule l'imposition individuelle permet la mise en place d'un système de taxation qui traite toutes les formes de vie de la même manière et met fin à la pénalisation du mariage. La surcharge administrative atteint des limites. Grâce au PLR, le système fiscal avait déjà pu être simplifié en 2007 avec la mise en place de l'[Easy Swiss Tax](#). De plus, grâce à l'imposition individuelle la performance au travail serait revalorisée et les salaires ne seraient plus amputés par des impôts trop élevés et progressifs. Sans oublier que les femmes hautement qualifiées seront ainsi plus motivées à rester dans la vie active et le potentiel de main-d'œuvre national en sera renforcé – **par amour de la Suisse.**

---

### Contacts:

• Philipp Müller, président du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79  
• Andrea Caroni, conseiller national, 079 688 96 50  
• Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20  
• Ruedi Nüssli, conseiller national, 079 500 70 44  
• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10  
• Aurélie Haenni, porte-parole pour la Romandie, 079 315 78 48